



ORDRE DES MÉDECINS DU MALI

Le Conseil National

N° 0001 2024 / CNOM

A

Tous les médecins du Mali

Objet : Rappel pour l'inscription au Tableau 2024 de l'Ordre des Médecins du Mali

Chers consœurs et confrères,

Suite au communiqué N°003/2023/CNOM du 14 décembre 2023, nous avons l'honneur de vous rappeler l'ouverture des inscriptions au tableau de l'Ordre des Médecins du Mali édition 2024 à compter du 15 décembre 2023. Il s'agit de tous les médecins en exercice sur l'étendue du territoire national et ceux voulant s'inscrire régulièrement au tableau de l'Ordre des Médecins du Mali dans la limite des dispositions en vigueur.

La date limite pour cette inscription est fixée au **31 mars 2024**. Passée cette échéance, les pénalités s'appliqueront conformément à la résolution de l'AG du 04 Novembre 2023, c'est-à-dire chaque trimestre une augmentation de dix mille Franc CFA (10.000 FCFA) s'ajoutera à la cotisation normale.

Ne seront sur le tableau 2024 que les médecins ayant payé leurs cotisations dans le délai légal du 1^{er} trimestre 2024.

Le paiement a lieu uniquement sur la plateforme de l'Ordre des Médecins accessible sur www.ordredesmedecins.ml.

Tout paiement en dehors de la plateforme est nul et de nul effet sauf cas de force majeure déterminée par le conseil national.

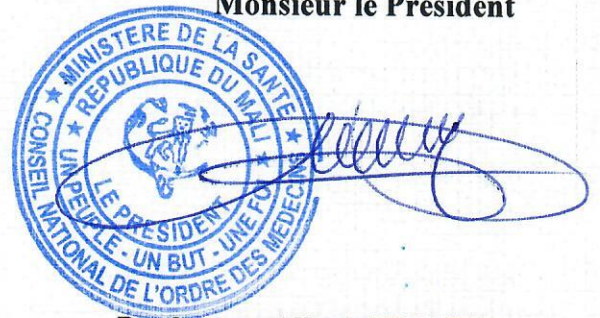
En vous souhaitant bonne réception de la présente, veuillez recevoir, chers consœurs et confrères, l'assurance de nos sincères salutations confraternelles.

Bamako, le 02 Janvier 2024

Pour le Conseil National
Monsieur le Président

Ampliations :

MSDS.....1/large diffusion
CROMs8/large diffusion
DGSHP.....1/large diffusion
Archives.....1



Professeur Alkadri DIARRA
Maître de Conférences Agrégé